

Siège social

CAFE de la MANILLE  
33 rue Tupin  
69002 LYON

Réunion

2° DIMANCHE du mois  
à 10 heures

C.C.P. 601.99 LYON

N° 11 - DECEMBRE 1973

Au seuil de la nouvelle année, les Présidents BARDOL et PEGON et tous les Membres du Bureau adressent aux Anciens, aux Veuves et à leurs familles leurs Voeux les plus sincères de santé et de bonheur.

Prochaines réunions et cérémonies :

Dimanche 13 Janvier - Réunion mensuelle à 10 h. au siège.

Dimanche 10 Février - Réunion mensuelle à 10 h. au siège. Venez nombreux à ces 2 réunions au cours desquelles aura lieu la préparation de notre Journée du Souvenir. Présence indispensable de tout le Bureau.

Dimanche 17 Février - Journée du Souvenir - La messe à la mémoire de nos glorieux morts et de tous les camarades décédés sera célébrée à 10 heures en l'église Saint-Bonaventure avec la participation de Mgr JOUASSARD, du chanoine MCLAGER, du Père BAYARD, de l'aumônier GINON, et en présence des autorités civiles et militaires. Comme chaque année, la musique de la 5° Région prêtera son concours.

Après la messe, Vin d'honneur au Siège, café de la Manille à 13 heures, notre banquet annuel se déroulera comme l'an dernier, au Cercle-Mess des Ss/Officiers, quartier Gal FRERE (ex-Vitriolerie), avenue Laclerc. Toutes les familles sont invitées. Nous espérons partager ce repas avec un plus grand nombre de Camarades non seulement de LYON, mais aussi des Sections extérieures, ainsi que des plus éloignés et isolés. C'est pour beaucoup l'unique occasion annuelle d'évoquer les vieux souvenirs. Au Menu: Apéritif BONAL (VILLET-PEGON), Assiette de charcuterie, Truite meunière, Poulet rôti casserole, Légumes variés, Salade aux noix, Plateau de fromages, Corbeille de fruits, Le gâteau du 99°. Vins blanc et rouge, Café, Liqueurs, Champagne (26 F tout compris). Les inscriptions se feront jusqu'au 10 février à l'aide de l'onglet joint à adresser au Siège avec un acompte de 10 F, par C.C.P. ou chèque bancaire. Les Camarades qui pour raison impérative ne pourraient se décider avant le 10 février, prévientront le Trésorier BLANC par téléphone, Grand Bazar 42.56.01 (cas de force majeure seulement)

Nos activités

Samédi 15 septembre - Remise de la Fourragère aux Jeunes du contingent à BEAUJEU, avec la présence des Présidents BARDOL et PEGON, et une délégation de l'Amicale. Au cours de cette cérémonie, le Colonel COTTREAU a épinglé la Médaille militaire sur la poitrine de notre camarade ANGUISE (14-18). Nous adressons à ce dernier nos amicales félicitations. Très cordiale réception de la part de la municipalité de BEAUJEU.

Dimanche 14 octobre - Nous étions très nombreux ce jour-là pour notre Assemblée Générale. L'Ordre du Jour comportait : Projet de modification des Statuts, Election du Bureau, Rapport du Trésorier, Rapports avec la FARAC, Cotisations, C.R. de STUTTGART,

Questions diverses. Nous reviendrons en détail dans le prochain Bulletin de Février sur les décisions prises et votées au cours cette Assemblée.

Voici la composition du Bureau élu à l'Assemblée :

Présidents : BARDOL (Paris), PEGON (Lyon)

Vice-Présidents : DEULY, CANTAGRILL, + les Pts de Sections

Secrétaire : THIBAUD

Secrétaire administratif : Mme PENATO

Trésorier : BLANC

Trésorier-adjoint : PERRIN

Membres : BLANCHARD (délégué auprès de la FARAC), LAMBERTIN DOUBLIER, BENE, PICARD, FERRATON, MAUX, DECHANDON, GUILLAUME.

Bienvenue aux nouveaux Membres. Les Présidents se partagent pouvoirs et responsabilités. PEGON s'occupera plus particulièrement des détails sur place. BARDOL commencera les pourparlers avec STUTTGART puisque nous recevrons les Allemands en 1976 (du travail en perspective pour tous).

Premier novembre - Cérémonie habituelle au Fort Lamothe, présidée par le Colonel COTTREAU, Commandant le 99<sup>e</sup> R.I., représentant le Gouverneur militaire. Une Compagnie du 99<sup>e</sup> et la musique de la 5<sup>e</sup> Région rendaient les honneurs. Deux gerbes ont été déposées, l'une par le 99<sup>e</sup> R.I., l'autre en commun par les Anciens des 99<sup>e</sup>, 97<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup>. Brève allocution par le Président BARDOL. Suit une réception au Foyer, au cours de laquelle le Col COTTREAU, puis le Gal ALLEMANE, Président de la FARAC prirent la parole. Nous avons remercié par lettre le Colonel et tout le régiment d'avoir eu le geste délicat de déposer une gerbe, geste qui nous a beaucoup touchés.

11 novembre - Une délégation de notre Amicale, avec le drapeau, a participé à la cérémonie organisée par la FARAC au monument aux Morts du Parc de la Tête d'Or. Cette manifestation fut un succès dont le mérite revient en grande partie au Gal ALLEMANE.

9 décembre - Notre réunion mensuelle est lieu exceptionnellement chez l'ami BENE qui arrosait sa Médaille militaire. Celle-ci, accompagnée d'un bouquet de roses pour Madame, lui fut remise par nos Présidents BARDOL et PEGON, au milieu de l'émotion du récipiendaire d'abord, puis générale ensuite à cause du... V d'Alsace! Félicitations à Mme BENE pour la réception, à notre ami pour sa médaille, laquelle lui sera épinglée officiellement par le Colonel COTTREAU au cours d'une prochaine remise de Fourragère.

#### Carnet de deuils :

Nous avons appris avec une infinie tristesse, le décès de notre Président d'Honneur et Ami PROST. Dans la nuit, quelques instants après sa mort, sa famille nous a alertés, ce qui a permis à une trentaine de Camarades d'entourer notre drapeau, le Samedi 17 novembre, pour rendre un dernier hommage à celui qui, pendant 30 ans, avec courage, dévouement et une inlassable bonne humeur, a présidé notre Amicale. PEGON, le vieux camarade de toujours, maîtrisant son émotion, a su transmettre notre dernier adieu à notre très cher PROST.

Nous avons également appris les décès de nos bons camarades MAZET et AURAY.

A Madame PROST qui fut si souvent des nôtres, à toutes ces familles éprouvées, nous présentons nos sincères condoléances.

Carnet blanc :

Nous avons été informés du mariage de la petite-fille de notre ami LAMBERTIN. Egalement du mariage de la fille de notre ami PICARD. Aux cérémonies, l'Amicale était représentée.

Aux parents et grands-parents, nos félicitations. Tous nos Voeux de bonheur aux jeunes époux.

Carnet rose :

Notre Président PEGON est heureux de nous annoncer la naissance de son arrière petite fille KARINE. Le nombre de ses arrière petits enfants se monte ainsi à la demi-douzaine. Compliment aux parents, grands-parents et arrière grands-parents. Prospérité et longue vie à Karine.

Avis de recherche :

Un camarade de la Section de VIENNE recherche le capitaine VAN DE SYPPE qui commandait la 4<sup>e</sup> Cie du 1<sup>o</sup> Bton du 99<sup>o</sup> pendant la période de juin à décembre 1945. Le régiment, reformé, se trouvait alors au BOURGET (Saint PIERRE d'ALBIGNY). Renseignements à transmettre au Siège.

Cotisations 1974 :

Elles ont été laissées à 10 F pour les Membres actifs et fixées à 20 F pour les Membres honoraires. Notre Trésorier BLANC commence les encaissements ( C.C.P. de l'Amicale: 601-99 LYON )

*Avec mes meilleurs vœux 1974 ainsi qu'à votre famille. Je reprendrai le contact avec vous après la Noël, car j'ai du travail à vous demander pour l'Amicale. Amicalement votre*  
*Pegon*

onglet à découper

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE BANQUET DE L'AMICALE DU 99<sup>o</sup>

Le 17 février 1974, à 13 heures, Mess des Ss/Officiers  
Quartier Général Frère (ex-Vitriolerie) avenue Leclerc, LYON

-o-o-o-o-o-

NOM :

Adresse :

Nombre de repas : \_\_\_\_\_

Prix: 26 F, tout compris

10 F d'acompte à l'inscription, soit par virement au CCP 601-99 LYON, soit par chèque bancaire (au nom de l'Amicale)  
Ce Bulletin est à envoyer avant le 10 février. (Les Membres des Sections l'enverront à leur Président)